# Accès à l’information : formulaire de demande d’accès ou de rectification

## Directives pour présenter une demande d’accès ou de rectification

Les personnes qui présentent une demande d’accès en vertu de la *Loi sur l’accès à l’information et la protection de la vie privée* (LAIPVP) doivent soumettre à Aide juridique Ontario (AJO) les éléments suivants :

1. Une demande écrite et clairement formulée pour obtenir des documents.
2. Une copie d'une pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement pour les **demandes de renseignements personnels uniquement** (sauf en cas de détention).
3. Les frais de demande obligatoires de 5,00 $ par virement électronique à l’adresse suivante : fippapayments@lao.on.ca, ou par chèque certifié ou mandat postal à l’ordre d’Aide juridique Ontario (les paiements en espèces en personne peuvent être effectués sur rendez-vous).

Une réponse écrite concernant la demande est envoyée au demandeur dans les 30 jours suivant la date de réception de la demande, de la copie de la pièce d’identité et des frais de demande.

## Type de demande

Les demandes de documents relatifs aux clients sont considérées comme des demandes de renseignements personnels. Les demandes de documents qui ne contiennent pas de renseignements personnels (les politiques, les rapports, etc.) sont considérées comme des demandes de documents généraux.

Si vous êtes une cliente ou un client demandant votre « dossier », celui-ci comprendra, le cas échéant, les notes, documents et communications conservés dans le système de gestion des dossiers des clients d’AJO concernant les demandes, les certificats, les appels et les fonds dus à AJO par le demandeur/client. Si vous souhaitez accéder à d’autres types de documents, par exemple les dossiers de facturation des avocats, veuillez le préciser dans votre demande.

Si vous présentez une demande de documents contenant des renseignements personnels d’une autre personne, vous devez fournir la preuve que vous avez le pouvoir d’agir en son nom (par exemple, un avocat qui soumet des demandes au nom d’un client). Veuillez noter que les renseignements confidentiels sur les clients ne peuvent généralement pas être divulgués à des tiers conformément à la *Loi de 2020 sur les services d’aide juridique*.

## Identification et vérification du demandeur

Vérifiez que vous avez bien saisi votre nom, votre adresse, votre adresse électronique et vos numéros de téléphone. Pour les demandes de renseignements personnels, veuillez indiquer l'initiale de votre deuxième prénom, votre numéro de client et votre date de naissance.

Une preuve d'identité doit être fournie pour toutes les demandes de renseignements personnels. Sont considérées comme des pièces d'identité valables les copies de pièces d'identité officielles comportant une photo, par exemple le permis de conduire, la carte de citoyenneté ou le passeport.

Veuillez noter que les avocats qui soumettent une demande au nom de leur client ne seront pas tenus de fournir la pièce d'identité de ce dernier, mais devront présenter une autorisation ou un consentement signé par leur client pour agir en leur nom. Par ailleurs, le demandeur est toujours tenu de formuler clairement la demande et de s'acquitter des droits de demande.

## Description des documents ou de la rectification

Donnez le plus de détails sur les documents requis. Si vous avez besoin de plus d'espace, utilisez une feuille de papier séparée et joignez-la à ce formulaire.

Veuillez indiquer le plus précisément possible le délai de consultation des documents, p. ex. : du 1er janvier 2020 au 1er janvier 2021.

Si la demande concerne la rectification de renseignements personnels, décrivez la rectification souhaitée et fournissez les documents qui appuient la demande.

Précisez si vous souhaitez recevoir une copie des documents demandés par courrier, par voie de courrier électronique crypté via SecureShare, ou si vous souhaitez les consulter sur place.

## Paiement et accusé de réception

Vous devrez payer des frais de demande de 5,00 $. Des frais de traitement supplémentaires peuvent être exigés pour les demandes de documents généraux.

Vous pouvez effectuer le paiement par transfert électronique à fippapayments@lao.on.ca.

Les paiements par chèque certifié ou mandat postal doivent être faits à l'ordre d'Aide juridique Ontario. Si vous êtes dans un établissement correctionnel, veuillez communiquer avec votre agent de fiducie pour faire un paiement à AJO.

Les paiements en espèces ne peuvent être effectués qu'en personne sur rendez-vous. Veuillez ne pas envoyer d'argent en espèce par la poste.

Veuillez envoyer le formulaire et le paiement à :

Bureau de la protection de la vie privée et de la gestion de l'information
Aide juridique Ontario
20, rue Dundas Ouest, bureau 730
Toronto (Ontario) M5G 2H1

AJO examinera la demande et la pièce d’identité envoyées par courrier électronique à l’adresse suivante : fippa@lao.on.ca.

Veuillez noter que la communication par courrier électronique n’est pas une méthode protégée et qu’elle peut être interceptée, visualisée, modifiée ou sauvegardée par d’autres personnes. En envoyant votre demande par la voie électronique, vous comprenez et acceptez les risques associés à cette voie de communication.

Veuillez également noter que les demandes ne seront pas traitées tant que nous n’aurons pas reçu une preuve d’identité (sauf en cas d’incarcération) et le paiement des frais de demande.

## Type de demande

- ○ Accès aux documents généraux (renseignements non personnels)
- ○ Accès aux renseignements personnels
- ○ Accès autorisé aux renseignements d’un tiers
- ○ Rectification de renseignements personnels

## Renseignements sur l’auteur de la demande

Nom :

Adresse :

Adresse 2 :

Ville : Code postal : Province :

Courriel : Organisme :

Téléphone : Téléphone 2 :

**Renseignements sur la cliente ou le client**

Numéro de cliente ou de client : Date of naissance :

## Description des documents ou de la rectification

Délai de consultation des documents : à :

## Mode de communication

- ○ Recevoir par la poste
- ○ Virement électronique par SecureShare
- ○ Consulter les documents (uniquement sur place)

## Paiement

- ○ Chèque certifié ou mandat postal
- ○ Virement électronique à fippapayments@lao.on.ca
- ○ En espèce (uniquement en personne sur rendez-vous; veuillez envoyer un courriel à fippa@lao.on.ca)

## Signature et accusé de réception

Signature : _____ Date : _____

Avant d'envoyer la demande, assurez-vous qu'elle contient les éléments suivants :

- ☐ Une demande écrite et clairement formulée pour obtenir des documents.
- ☐ Une copie d'une pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement pour les **demandes de renseignements personnels uniquement** (sauf en cas de détention).
- ☐ Les frais de demande obligatoires de 5,00 $ par virement électronique à l'adresse suivante : fippapayments@lao.on.ca, ou par chèque certifié ou mandat postal à l'ordre d'Aide juridique Ontario (les paiements en espèces en personne peuvent être effectués sur rendez-vous).

Enregistrer | Imprimer | Réinitialiser

Les renseignements personnels figurant dans le présent formulaire sont recueillis en vertu de la *Loi de 2020 sur les services d'aide juridique* et seront utilisés pour répondre à votre demande conformément aux lois applicables. Les questions relatives à cette collecte de renseignements devraient être adressées à la coordonnatrice de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée à fippa@lao.on.ca.

Les documents d'Aide juridique Ontario sont disponibles en d'autres formats sur demande. Contactez-nous à info@lao.on.ca.

LEGAL AID ONTARIO
AIDE JURIDIQUE ONTARIO